

breux renseignements sur le commerce de la ville, le mouvement du port, l'importance des importations et exportations.

*De Bordeaux, le 11 mai.* — M. C. du T. entretient son ami de l'édit de Louis XVI sur les Parlements ; la veille on avait notifié le décret au Parlement de Bordeaux. Il continue la description de la ville qui, comme toutes les vieilles villes, a des rues laides et malpropres. On commence pourtant à démolir et à faire de belles rues : la rue du Chapeau-Rouge est un échantillon des embellissements que l'on projette pour le reste de la ville. Il remarque deux bâtiments modernes très beaux, l'archevêché et le théâtre ; ce dernier surtout attire son attention, il le décrit minutieusement, après quoi il ajoute : « Mon avis n'est rien en fait d'architecture. Je n'ai d'autre connaissance que l'habitude de voir et de comparer ; mais cependant me sera-t-il permis de dire que je n'ai point encore vu de plus belle salle tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, que celle dont je vous présente une esquisse. »

*De Paris, le 7 mai.* — M. de Br. à M. C. du T. — Il lui mande ce qui s'est passé au Parlement de Paris à propos des décrets de Louis XVI, réduisant les Parlements. Il blâme vertement cette mesure : le pouvoir, les ministres ne sont pas assez forts pour faire de semblables coups d'État. « Jamais, ajoute-t-il, le cardinal de Richelieu n'eut osé faire ce que nous venons de voir, et la détention de Broussel étoit beaucoup moins révoltante dans ses détails que la scène qui vient de se passer sous nos yeux ».